Image not found or type unknown

Achat sur un bien immobilier

Par **laetietgil**, le **06/08/2009** à **11:07**

Bonjour,

Je souhaiterai acheter un terrain agricole sur lequel est implante un cabanon(18m2) en ruine dont il reste trois murs et 1/2 de la toiture. L'agriculteur demande un compteur edf agricole. Peut-on me refuser légalement la réhabilitation du cabanon et une extension de 20 ou 30%¨de sa surface actuelle?
Si l'agriculteur demande un permis de construire pour un hangar agricole peut-il nous retroceder ce permis?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés